

CIBLE

Frêche

Le 11 février dernier, Georges Frêche, président de la région Languedoc-Roussillon, avait traité les harkis de « sous-hommes » en présence de Jack Lang qui prétendit par la suite n'avoir rien entendu. François Hollande avait gardé le silence, comme Ségolène Royal, et c'est seulement le 28 février que l'insulteur public avait été suspendu du Bureau national du Parti socialiste.

Le 24 mars, ce grand féodal a été mis en examen pour « injures envers un groupe de personnes en raison de son appartenance ethnique, raciale ou religieuse ». Sans tenir le moindre compte de l'extrême gravité de l'accusation, le Parti socialiste a décidé le 20 mai que Georges Frêche serait « suspendu temporairement de ses délégations internes au parti socialiste pour une période de deux ans ».

Il est évident que cette sanction est dérisoire. Seul l'exclusion définitive du politicien raciste était conforme à la rectitude morale que les dirigeants socialistes prétendent incarner. Leur hypocrisie est devenue ignominieuse. Et Ségolène Royal, qui continue de se taire, est leur complice.

CRISE POLITIQUE

Le régime en question

Entretien

**Georges
Balandier**

p. 6-7

Arnaque

**Da Vinci
code**

p. 9

L'affaire Peter Handke

Le Tout-Paris en parle. La création de *Voyage au pays sonore ou l'art de la question*, pièce de Peter Handke programmée à la Comédie-Française pour janvier 2007, a été annulée. L'administrateur justifie sa décision par la présence de Peter Handke à Pozarevac, aux obsèques de Slobodan Milosevic où il a dit quelques mots.

Faut-il s'en offusquer ou approuver la sanction ?

La réalité est déjà soumise à plusieurs interprétations. En effet, l'administrateur Marcel Bozonnet aurait appris la chose par un billet signé Ruth Valentini dans la rubrique *Sifflets du Nouvel Observateur* du 6 avril. À la suite de quoi, dans son éditorial du 4 mai, Jean Daniel fait état d'une lettre personnelle de Peter Handke, déplore au passage la déprogrammation de la pièce et s'inquiète de l'effet du papier sur la décision du théâtre.

Il faut dire que le *Sifflet* du *Nouvel Obs* était d'une stridence suraiguë : comptant 20 000 *fanatiques* aux obsèques du *Boucher des Balkans*, il qualifiait de *révisionniste* la position de l'écrivain autrichien, le voyait « brandissant le drapeau serbe, se pressant pour toucher le corbillard et y déposer sa rose rouge », ayant

« creusé la tombe de son honneur perdu ». Par scrupule, le *Nouvel Obs* aurait pu au moins publier la lettre de l'auteur mais, pas de chance, « la personne qui s'occupe du courrier des lecteurs » était en vacances...

Or qu'a répondu Handke ? « Je n'ai jamais eu de position négationniste » ; il invitait à « ouvrir ses livres au lieu de l'accuser ». Dans son texte *Voyage hivernal aux fleuves Danube, Save, Morava et Drina*, en 1996 (1), qui lui vaut d'être depuis catalogué *terroriste* ou *avocat proserbe*, il n'a voulu qu'« écrire sur les victimes serbes parce que personne n'avait écrit sur elles », et ne pas être *pour*, mais encore aujourd'hui avec les Serbes et avec la Serbie, sans « insulter un autre peuple ». Aux obsèques, il a dit que « le monde, le prétendu monde, sait tout sur Slobodan Milosevic. Le prétendu monde

sait la vérité. C'est pour ça que le prétendu monde est absent aujourd'hui... »

Ce n'est pas la première ni la dernière fois qu'une bourde ou une bassesse journalistique est l'occasion de malentendu, mais il faut ici s'interroger sur la responsabilité particulière de Marcel Bozonnet, administrateur du Français. Techniquement parlant, prendre, comme il l'a fait, une décision artistique à portée politique sur la base de la notule fielleuse d'un hebdomadaire est inepte. Ensuite, la justifier par son opinion personnelle, même fondée sur un vaste consensus majoritaire, traduit une confusion des rôles fatale à la fonction qu'il exerce. Il écrit : « Je n'interdis à personne de le recevoir (encore heureux !). Pour moi, c'est au-dessus de mes forces (courage, l'ami !). On peut brocarder ma bonne conscience mais lorsqu'un auteur

comme Handke s'engage sur la scène publique, il doit accepter qu'on ne soit pas d'accord avec lui. Refuser de le jouer n'est pas de la censure. »

Je pose la question : qui a programmé puis déprogrammé Handke à la Comédie-Française ? Est-ce l'administrateur ou le citoyen Bozonnet ? Si c'est le premier, il faut qu'il y ait des raisons objectives : l'œuvre géniale est-elle devenue mauvaise ? Distille-t-elle un poison qui n'était pas détecté ? Ou le théâtre n'a-t-il plus les moyens de la monter ? Non. Alors, ce serait le citoyen Marcel qui trouve « au-dessus de ses forces » d'accueillir un auteur qui - oublions les outrances de l'*Observateur* - défend un point de vue minoritaire sur les Serbes. Ce ne serait donc pas l'administrateur qui empêcherait Handke de « s'engager sur la scène publique », mais un citoyen ordinaire qui manifesterait devant le théâtre ses opinions particulières, un Marcel qui n'aime pas fréquenter ceux qui n'adhèrent pas à la pensée majoritaire.

Alors, nous dirons que ce citoyen ordinaire nie sa fonction ou, pire, la détourne au profit d'une *bonne conscience* qui n'a même pas le cœur d'assumer la censure qu'elle exerce alors qu'elle censure ici au nom de l'État.

Ajoutons, sans injure aux victimes de cette guerre, que Handke et nous-mêmes ne croyons pas tout savoir sur la Serbie.

Luc de GOUSTINE

(1) Dans le quotidien allemand *Süddeutsche Zeitung*.

royaliste 

SOMMAIRE : p.2 : L'affaire Peter Handke - p.3 : Sans débat ni projet - Corbeau - p.4 : Quand la commission fait du social - p.5 : Le sacrifice du roi boucher - p.6/7 : Les raisons du vide - p.8 : Rien de pourri au royaume de Danemark - p.9 : Da Vinci Amaque - p.10 : Ce que je sais de Matzneff - 2° Révolution française - p.11 : Action royaliste - p.12 : Éditorial : Pour le "régime anglais".

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
Téléphone : 01.42.97.42.57
Télécopie : 01.42.96.99.20
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. paritaire 0509 G 84801
ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

.....

Profession : Date de naissance :

Adresse internet :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (20 €) ☐ six mois (30 €) ☐ un an (47 €) ☐ soutien (100 €)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS

Sans débat ni projet

Corbeau

Face à l'opposition molle de la gauche, le ministre de l'Intérieur a défendu par intermittence sa nouvelle loi sur l'immigration. Comme d'habitude, le ciblage de clientèle électorale a tenu lieu de politique.

Mardi 2 mai : devant l'Assemblée nationale, face à un cordon de policiers, deux cents personnes manifestent contre le projet de loi sur l'immigration. Vingt ans plus tôt, les mêmes partis, mouvements et associations réunissaient le même nombre de personnes contre la « politique » défendue par Charles Pasqua devant les députés...

Entre les deux, diverses lois, décrets et circulaires, des manifestations, de la répression, des expulsions, de l'arbitraire. Entre les deux, la progression du Front national jusqu'au *coup de tonnerre* d'avril 2002 dont la droite et la gauche n'ont tiré aucune conséquence. Simplement, on continue à envoyer des *signaux forts* à l'opinion xénophobe ou supposée telle, sans s'apercevoir que, depuis vingt ans, on apporte des justifications législatives à la propagande du Front national. Comme Jean-Marie Le Pen peut toujours surenchérir en quelques mots, le travail de récupération de ses électeurs s'en trouve anéanti.

Tout cela est absurde et les souffrances des personnes directement concernées ne sont pas comptabilisées : ni celle des travailleurs français qui subissent la pression à la baisse des salaires en raison de l'emploi à bas prix des clandestins, ni celle des femmes et des hommes contraints à vivre dans l'illégalité.

Nicolas Sarkozy se moque de ces considérations. Il veut une panoplie électorale complète. Il avait déjà dans sa besace la loi de novembre 2003 sur l'immigration dont les décrets d'application ne sont pas tous publiés. Qu'importe : tout est dans l'effet d'annonce.

Très peu présent à l'Assemblée nationale, le ministre de l'Intérieur a fait voter un nouveau texte qui lui donne une image de dur entre les durs parce qu'elle aggrave la situation des immigrés en situation régulière et des irréguliers, mais qui ne constitue en aucune manière une politique de l'immigration. L'opposition entre l'immigration choisie et l'immigration subie est une balançoire : cela fait longtemps qu'on sélectionne les diplômés étrangers que nous voulons faire venir en France et, par ailleurs, la fabrique législative à clandestins va tourner à plein régime. Telle sera la conséquence effective des obstacles mis au regroupement familial et au mariage entre Français et immigrés, qui ont indigné les représentants des églises chrétiennes. Telle sera la conséquence effective de la suppression de la régularisation automatique des irréguliers qui vivent en France depuis dix ans.

Les effets de la loi Sarkozy ont été dénoncés par des élus de droite (Christine Boutin et Étienne Pinte de l'UMP, Jean-Christophe Lagarde, de l'UDF), mais leurs amis se

sont montrés insensibles à l'argumentation raisonnée : les législatives approchent et il faut donner des gages. Quant à savoir pourquoi on choisit toujours de plaire à la fraction xénophobe de l'électorat de droite plutôt qu'à la fraction chrétienne qui plaide pour le droit au mariage et la réunion des familles (pas plus de 25 000 personnes sont admises chaque année au regroupement familial), c'est mystère et boule de gomme.

Mais à quoi bon ferrailler contre un adversaire qui est seulement intéressé par le rendement électoral ? L'essentiel est de poser les principes d'une politique de l'immigration que la gauche, en son temps, avait été incapable de définir. Comme Nicolas Sarkozy aujourd'hui, Michel Rocard et Lionel Jospin faisaient de la démagogie autour de l'immigration zéro.

Résolument hostiles à l'angélisme *sans frontières*, nous demandons que l'immigration ne soit plus considérée comme une variable d'ajustement dans la gouvernance ultra-libérale : elle doit être inscrite dans le cadre d'une politique concertée de développement, en Europe et en Afrique tout particulièrement (1). Nous disons encore une fois que la politique de l'immigration n'est pas séparable de la politique économique de la nation, de la planification indicative de l'activité nationale en vue de la croissance et du plein emploi.

Sylvie FERNOY

(1) cf. l'article d'Yves La Marck : « L'appel de Tamanrasset », *Royaliste* n° 870.

Il faut bien dire quelques mots de « l'affaire » qui enferme les dirigeants de la droite dans un incroyable filet de rivalités et de haines.

Tous sont pris au piège, même Nicolas Sarkozy, dont on ne sait s'il fut victime ou metteur en scène de sa situation victimaire : le ministre de l'Intérieur ne pouvait partir sans se déconsidérer, mais c'est se salir que de rester...

Ce spectacle n'émeut pas outre mesure l'opinion publique : les gens de médias continuent de se passionner pour l'affaire Corbeau sans tenir compte de leurs chers sondages qui disent la lassitude et l'écoeurement de la plupart des Français. A s'exciter ainsi, les médiacrats contribuent au rejet de la classe politique – ce qui ne les empêchera pas de s'indigner si les extrêmes se renforcent aux prochaines élections.

Tant qu'à faire, les grands quotidiens devraient commander des sondages sur les socialistes : François Hollande est-il crédible dans son rôle de sainte-nitouche de vitrail ? Comment apprécier le fait que le train de vie de certains dirigeants de gauche n'est pas en rapport avec les émoluments liés à leurs fonctions publiques ?

Et qu'on n'oublie surtout pas la question décisive : pourquoi Ségolène Royal, pure entre les purs, ne demande-t-elle pas que toute la lumière soit faite sur les liens entre l'affaire Clearstream et l'affaire des frégates de Taiwan qui pourrait concerner au plus haut point d'éminents dirigeants socialistes ?

Annette DELRANCK

Quand la Commission fait du social

La Commission européenne vient d'adopter, le 26 avril 2006, une communication proposée par le commissaire à l'emploi, aux affaires sociales et à l'égalité des chances, intitulée « Mettre en œuvre le programme communautaire de Lisbonne, Les services sociaux d'intérêt général dans l'Union européenne ». Voyons de près de quoi il s'agit.

L'intention première, clairement affichée, est de *moderniser* ces services sociaux. Suivons la démonstration du commissaire...

Dans un premier temps, la Commission postule que la « *modernisation des services se trouve au cœur des enjeux européens d'actualité* » et que « *leur transformation et leur potentiel d'emploi en font une partie intégrante de la stratégie de Lisbonne* », rappelant que le Conseil européen de mars 2006 a réaffirmé sa volonté de « *rendre le marché intérieur des services pleinement opérationnel* ».

Tout en reconnaissant qu'elle n'existe pas dans le droit communautaire, la Commission n'hésite pas à créer une nouvelle catégorie juridique : les *Services Sociaux d'Intérêt Général* (SSIG).

Ces services sociaux sont sensés intégrer notamment les régimes légaux et les régimes complémentaires de protection sociale couvrant les risques fondamentaux de la vie tels que ceux liés à la santé, la vieillesse, les accidents du travail, le chômage, la retraite, le handicap. Ils intègrent également les services liés à l'aide aux personnes *dans les défis de la vie*, à savoir l'endettement, le chômage, la toxicomanie, les situations de rupture familiale... sans oublier les services assurant l'insertion des personnes (formation, réinsertion

professionnelle, logement social, etc.).

La Commission croit ensuite pouvoir identifier pour cette catégorie de services diverses caractéristiques, dont notamment un fonctionnement sur la base du principe de solidarité (non-sélection des risques et absence d'équivalent à titre individuel entre cotisations et prestations), l'absence de but lucratif, la participation de volontaires et de bénévoles, un « *ancrage marqué dans une tradition culturelle locale* » (?), et plus fondamentalement, une « *relation asymétrique entre prestataires et bénéficiaires qui ne peut être assimilée à une relation de type fournisseur-consommateur* ».

Ayant ainsi encadré les SSIG, la Commission observe ce qu'elle appelle une « *exigence générale de modernisation et de qualité* » et affirme que cette exigence se traduit par la création d'un environnement concurrentiel propice à une économie sociale.

Elle proclame à cet égard et en particulier l'émergence de « *l'externalisation des tâches du secteur public vers le secteur privé, les autorités publiques nationales se transformant en gardiens d'une concurrence régulée* » et en déduit que, « *suite aux décisions de libéralisation prises chez eux par les États, une part croissante des services sociaux relève dorénavant des*

règles communautaires régissant le marché intérieur et la concurrence »...

Elle rappelle le primat du droit de la concurrence imposé aux activités économiques, une activité économique se définissant, selon le Cour de Justice des Communautés, comme « *toute activité consistant à offrir des biens ou des services sur un marché donné par une entreprise, indépendamment du statut de cette dernière et de son mode de fonctionnement* », et conclut que « *la quasi-totalité des services prestés dans le domaine social peut être considérée comme des activités économiques* »...

Cette communication est enfin présentée comme un simple *point de départ* devant aboutir à une *proposition législative*.

La boucle est bouclée...

Comme le soutiennent un certain nombre d'observateurs (1), « *il n'y a plus que les naïfs pour oublier que chaque fois qu'elle fait référence à la stratégie de Lisbonne et parle « d'exigence de modernisation et de qualité », la Commission européenne entend en réalité soumettre une activité humaine aux diktats de la marchandisation et de la concurrence* ».

De fait, cette initiative démontre une fois de plus, au risque de la caricature, le fonctionnement purement technocratique de l'Union

européenne, avec au cœur la Commission qui dispose du monopole de l'initiative en matière de proposition de directives européennes : utilisation du concept de *modernisation*, nullement défini mais qui sert de justificatif à toutes les remises en cause des conquêtes sociales ou des services publics à la française, appui sur la jurisprudence de la Cour de Justice en dehors de toute logique démocratique...

Cette *communication* n'est autre qu'un prélude à la réintroduction de la sécurité sociale et des services sociaux dans l'ordre communautaire néolibéral alors qu'ils venaient justement d'être écartés du champ de la nouvelle directive Bolkestein sur les services modifiée à la suite des débats populaires nés à l'occasion des campagnes référendaires.

Le *Non* des Français puis des Néerlandais au printemps 2005 a pu laisser croire que c'en était fini d'une certaine Europe technocratique, avançant à marche forcée vers le meilleur des... Marchés.

La question référendaire ne portait-elle pas sur un texte, abusivement qualifié de *Constitution*, mais qui fondait en un document unique l'ensemble des traités communautaires signés depuis 1957 ?

Le rejet de la *Constitution* semblait donc pouvoir, sinon remettre en cause, du moins fragiliser l'ensemble de l'édifice communautaire et les principes concurrentiels qui en constituent le cœur.

Il n'en a rien été et le retrait - peut-être provisoire - du texte n'a eu pour seul effet, sur le plan juridique, que de conserver aux traités antérieurs leur pleine validité.

Ainsi, la Commission européenne, après quelques mois de relative discrétion, semble bien décidée à faire comme s'il ne s'était rien passé... Il faut à nouveau dénoncer cet entêtement.

Yann KERGLOFF

(1) Article de Raoul-Marc Jennar paru dans *Le Grand Soir Info*, <http://www.legrandsoir.info>

Le sacrifice du roi boucher

L'évolution du Népal vers une Assemblée constituante pose la question de la monarchie en des termes qui ne nous sont pas immédiatement familiers.

Plus on s'éloigne, plus il faut s'armer de précautions pour interpréter les situations. Le cas népalais est ainsi beaucoup moins simple qu'il n'y paraît. L'ampleur des manifestations civiles dans la capitale, Katmandou, pouvait s'apparenter à d'autres révolutions démocratiques auxquelles on a donné des noms de couleurs. La différence est qu'au lieu de s'en prendre à des régimes issus du communisme, elles apparaissent noyautés par des partis continuant de se réclamer du communisme à l'encontre d'un roi légitime et absolu soutenu par les États-Unis parce qu'il lutte contre le *terrorisme*, en l'occurrence une guérilla *maoïste* s'apparentant aux Khmers rouges ou au Sentier Lumineux au Pérou.

L'analyse ethno-historique (1) nous oblige à réviser cette présentation convenue des événements pour public occidental. Royauté hindoue au sein d'une société multireligieuse, la dynastie actuelle n'est pas d'essence divine mais guerrière. Elle émane du royaume central de Ghorkha qui a unifié le pays au XVIII^e siècle et qui continue de fournir à l'armée britannique ses fameux mercenaires Gurkhas. Dans la représentation indienne au Népal, le roi est donc sacrificateur, prêtre si l'on veut, mais ici s'agissant le plus communément de sacrifice animal, on parle de *roi-boucher*.

La fameuse rébellion *maoïste*, engagée depuis 1996, n'a en l'occurrence de *maoïste* que le nom, qui lui vaut d'ailleurs l'hostilité marquée de Pékin.

Elle trouve ses origines dans le parti communiste bengalais (longtemps au pouvoir régional de Calcutta) et une guérilla tribale des confins du Bengale et du Népal (naxaliste). Elle est donc brahmane par ses chefs et, au départ, tribale (tibéto-birmane) par son recrutement.

Loin de s'affirmer antimonarchique, elle n'avait pas remis en cause la légitimité du roi Birendra. Après le massacre de celui-ci et d'une grande partie de sa famille par le prince héritier le 1^{er} juin 2001, elle s'était même donné l'élégance de se revendiquer tout à la fois de la légitimité dynastique et nationale contre le nouveau roi Gyanendra donné comme une sorte d'usurpateur. Chaque initiative de ce dernier, ressaisissant le pouvoir absolu sur une base purement militaire, puis s'enfonçant dans une répression aveugle, venait confirmer son caractère guerrier (boucher) et la tradition belliqueuse des royaumes hindous himalayens. Il bénéficiait ainsi du soutien de l'extrême droite hindouiste en Inde, tandis que les gouvernements de New Delhi et, après le 11 septembre 2001, de Washington l'appuyaient à minima pour contenir une éventuelle contagion.

L'enjeu actuel est donc de faire entrer la rébellion dans un processus politique, au prix du sacrifice, symbolique à tout le moins, du roi boucher comme l'appelle la littérature épique népal. En termes juridiques, cela signifie l'abandon de ses pouvoirs effectifs de commandant en chef de l'armée, et sans doute la fusion des deux armées, royale et maobadi.

La solution est provisoirement entre les mains du parti népalais du Congrès, majoritaire en 1991 lors de la première démocratisation du pays, et dans le Parlement dissous en 2002 et reconvoqué comme une issue à la crise. Il semble néanmoins difficile d'éviter le face-à-face direct et d'égal à égal Gyanendra-Prachanda (le dirigeant brahmane de la rébellion).

Encore une fois les étiquettes sont trompeuses. À l'âge des Lumières, les philosophes s'étaient servis de ces pays quasi-imaginaires pour critiquer la monarchie française. Voltaire a ainsi commis une pièce peu connue aujourd'hui intitulée « *le roi de Boutan ou jusqu'à quel point on doit tromper le peuple* ». Il serait injuste de retourner le compliment et de projeter sur le Népal (qui n'est certes pas un royaume d'opérette, ni un petit pays avec ses 27 millions d'habitants) un regard issu plus de notre ignorance que de notre philosophie politique. Les Népalais s'amusent (ou s'indignent) de certaines réactions occidentales selon lesquelles la monarchie de Katmandou ne saurait être qu'un culte, tout y étant irrationnel.

Au-delà des apparences, tout peut au contraire s'expliquer rationnellement. Idem pour le *maoïsme* qui tente d'exprimer un nationalisme népalais. L'hypothèse d'une jonction des deux se substituant à leur exclusion mutuelle serait, semble-t-il, à privilégier. Les grands voisins le permettront-ils ?

Yves LA MARCK

(1) Pour en savoir plus, cf. « *Le maoïsme au Népal, lectures d'une révolution* », sous la direction de Brigitte Steinmann, éditions du CNRS, 2006, prix franco : 29 €.

BRÈVES

♦ **ITALIE** – Le prince Emmanuel-Philibert d'Italie a exprimé sa « *vive satisfaction* » après l'élection de Giorgio Napolitano à la Présidence de la République. « *Dans sa longue carrière politique il a toujours su assurer avec équilibre son rôle difficile* » a-t-il déclaré, ajoutant : « *Je suis certain que Giorgio Napolitano sera le président de la République de tous les Italiens, garant des valeurs et de l'unité de la patrie et je lui adresse mes vœux les plus sincères pour son septennat au Quirinal* ».

♦ **SUÈDE** – Le roi Carl XVI Gustaf de Suède a fêté ses 60 ans, un anniversaire auquel avaient été conviées de nombreuses têtes couronnées et pour lequel des dizaines de milliers de personnes se sont rassemblées dans les rues de Stockholm. Orphelin de père et prince héritier de la couronne alors qu'il n'avait pas un an, il est monté sur le trône à 27 ans, en 1973 à la mort de son grand-père le roi Gustaf VI Adolf, devenant à l'époque le plus jeune roi du monde. Après un Te Deum dans la chapelle du palais royal au centre de Stockholm, et les honneurs de la garde dans la cour, le roi est apparu avec sa famille au balcon devant des milliers de gens rassemblés. Puis le souverain a été acclamé tout au long du parcours entre le palais royal et l'Hôtel de Ville où a été donné un banquet avec parmi les invités d'honneur le roi d'Espagne Juan Carlos et son épouse la reine Sofia, la reine Beatrix des Pays Bas, le roi Albert II de Belgique et la reine Paola, le roi Harald et la reine Sonja de Norvège, le prince Albert de Monaco et des membres de la famille royale jordanienne.

♦ **MONTÉNÉGRO** – C'est avec une forte participation (85 %) que les Monténégrins se sont rendus aux urnes pour décider de l'avenir de leur pays et c'est avec 55,6 % des suffrages qu'ils ont décidé de se séparer de la Serbie et de devenir indépendants. Le prince Nicolas Petrovitch-Niegosh avait expliqué dans un entretien avec *Le Courrier des Balkans* pourquoi il avait choisi de voter pour l'indépendance. « *Je suis pour l'indépendance du Monténégro depuis l'éclatement de l'ancienne Yougoslavie, en 1991. Du moment que cette Yougoslavie n'existe plus, notre seule carte à jouer, c'est le Monténégro. L'autre raison politique, stratégique, pragmatique, qui me fait préférer l'indépendance est la suivante : deux États indépendants peuvent choisir de collaborer, voire de s'unir. Ils peuvent choisir de réunir partiellement ou totalement un certain nombre d'institutions et de compétences. Dès lors que le Monténégro sera indépendant, on pourra envisager de nouvelles formes d'association avec la Serbie, mais étant enfin débarrassés du boulet des quinze années de guerre et de nationalisme serbe, des wagons de cadavres... Une union sur de nouvelles bases peut devenir possible, avec une nouvelle Serbie, qui aura enfin digéré le conflit et les échecs qu'elle a accumulés. L'indépendance n'est pas la fin de l'histoire. Au contraire, elle peut ouvrir une ère nouvelle. Aujourd'hui, le maintien de l'union ferme les portes de l'avenir, tandis que l'indépendance ouvre des voies nouvelles* ».

Les raisons du vide

Nous présentons régulièrement les ouvrages de Georges Balandier, anthropologue, sociologue, écrivain, au fil de la publication de son œuvre qui nous permet de mieux comprendre les transformations de notre société – ce « grand dérangement » à l'issue imprévisible. A l'occasion de la nouvelle édition revue et augmentée de son « *Pouvoir sur scènes* », notre invité analyse les nouveaux bouleversements qui se produisent dans la communication, dénonce l'illusion pernicieuse de la « gouvernance » et récuse la thématique rebattue de la « fin du politique ».

■ **Royaliste :** Vous avez réédité *Le Pouvoir sur scènes*, auquel vous avez ajouté un chapitre intitulé *la disparition*. Qu'est-ce qui disparaît ainsi ?

Georges Balandier : J'ai voulu poser la question du politique, qui conduit aujourd'hui à se demander s'il a disparu ou s'il est en voie de disparition.

Il est vrai que le politique est dans un état de confusion. Nous voyons avec étonnement comment un pouvoir qui est devenu déficitaire, inconséquent, à la fois velléitaire et autoritaire, crée une situation de totale confusion dans laquelle le politique n'a pas de véritable présence : les affaires - au sens noble du terme - sont abandonnées à d'autres qui ne sont pas des acteurs politiques.

■ **Royaliste :** Vous soulignez un certain nombre de mots et de formules significatifs de la situation dans laquelle nous sommes...

Georges Balandier : Dans une période de grande transformation, il n'est pas facile d'identifier ce qui se fait et ce qui devient. On a plutôt tendance à s'abandonner à un exercice nécrologique : on évoque la *fin des paysans et des villages*, la *fin de l'école et de la transmission claire des connaissances*, la *fin des églises instituées et des croyances confirmées par les traditions* - et aussi la *fin du politique*.

Nous sommes confrontés à un abus de langage, qui donne l'impression que nous devrions nous réjouir de la fin de tout ce qui a donné corps à l'univers politique jusqu'à une date récente. Et l'on entretient l'illusion selon laquelle une sorte de liberté libertaire serait possible et nous délivrerait de toute contrainte.

Si l'on en vient à l'usage des formules actuelles qui concernent le politique, il nous faut enregistrer toute une litanie. Mai 1968 a été un grand dépoussiérage des mœurs dans la

société française, mais on a aussi beaucoup parlé d'un grand système contraignant, la société était vue comme une sorte d'étouffoir pour tous ceux qui voulaient se réaliser. Ensuite, on a voulu faire constamment du nouveau et affirmer la *modernisation du politique*. Jacques Chaban-Delmas projetait de faire une *nouvelle société* et l'on parlait volontiers d'*État minimal*. Quelques décennies plus tard, François Mitterrand voulait faire la rupture avec le capitalisme et son élection fut présentée comme le passage de *l'ombre à la lumière*. On a ensuite annoncé de nouvelles *modernisations* et *réformes* qui finissent par cacher une impuissance à nommer, à désigner et à faire.

Cette retombée du politique à un degré voisin de zéro - du moins en tendance - est liée à l'utilisation du mot *gouvernance* qui n'était pas dans la tradition de la philosophie politique ni dans la langue du droit constitutionnel. C'est un terme d'usage récent, que je

n'ai jamais pu supporter, parce qu'il me semble désigner, plus encore que d'autres mots, la carence du politique. La *gouvernance*, en assonance avec l'intendance, c'est accepter que le politique s'efface, c'est laisser la place à la gestion *experte*, à la gestion *compétente*, équipée de tous les systèmes informatisés et de leur logique.

Je remarque enfin que le langage politique s'appauvrit dans la litanie : il n'y a plus de force suffisante du langage politique.

■ **Royaliste :** Quels sont les instruments qui façonnent l'image du politique ?

Georges Balandier : Il y a bien sûr ce qui relève des médias, mais il faut aussi s'intéresser à tout ce qui relève de l'informatique, de la numérisation des problèmes et des choses.

Quant aux médias, j'ai écrit *Le Pouvoir sur scènes* pour montrer comment la théâtrocratie, qui a toujours été une nécessité pour tout pouvoir, avait été profondément transformée par les médias. Maintenant, nous assistons à une explosion des médias, si bien que le citoyen peut construire son propre récit d'images. Mais ce n'est pas cela qui compte le plus. L'important, c'est la multiplication des chaînes qui donne en principe un élargissement de la capacité d'information.

■ Royaliste : En principe...

Georges Balandier : Le constat que je fais n'est vrai que pour une part, dans la mesure où la connaissance de l'instrument-télévision et le maniement des langages télévisuels n'a cessé de se perfectionner. À sa manière, la télévision produit du cinéma, c'est-à-dire du récit très construit, très organisé, qui tient son sens de la manière dont il est structuré.

Du coup, la multiplication des compétences est piégée parce que les images sont construites d'une telle manière qu'elles hybrident la réalité de l'événement et le récit. Ainsi, l'idée que la télé-réalité puisse être *contagieuse* jette un doute sur toute réalité télévisuelle. Dans quelle mesure est-on appelé à devenir une sorte de partenaire qui ne sait pas comment jouer la partie et qui se laisse embarquer ?

Autre chose : avec l'amélioration des moyens de télévision, nous avons une vision moins distanciée des acteurs politiques. Ils sont dès lors jugés d'après leur image - une image que nous sommes mieux habitués à lire. Actuellement, toutes les crispations et toutes les hésitations du président de la République sont analysées, afin d'évaluer ce qu'est la force du pouvoir dans son existence physique et dans sa présence personnelle : on a parlé de son accident de santé, des prothèses qui l'équipent.

N'oublions pas non plus un aspect qui discrédite la télévision et donne une prise au citoyen : il y a trivialisation de la télévision dans la mesure où elle accorde de plus en plus d'importance à la vie privée des dirigeants politiques. Ce qui était naguère traité sur le mode de la rumeur est porté sur la place publique : Bill Clinton a été victime de ce phénomène ; en France la rivalité entre Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy et Dominique de Villepin fait la part belle aux questions relevant de la vie privée. Et le plus conquérant, le ministre de l'Intérieur, celui qui veut toujours être au centre de l'événement, au contact avec les citoyens, a voulu associer

sa femme à son entreprise. Lorsque celle-ci s'est éloignée provisoirement, il a mesuré le risque pris en adoptant cette stratégie. Au contraire, Dominique de Villepin, un aristocrate dans la République, a fait une carrière au sommet de l'État sans passer par la voie politique : il n'a jamais eu à prendre contact avec l'ensemble des citoyens, ce qui n'est pas non plus un avantage. En tout état de cause, la télévision s'intéresse plus aux personnages qu'aux débats de fond.

■ Royaliste : Comment analysez-vous Internet ?

Georges Balandier : La présence croissante des immatériaux, des réalités immatérielles qui sont transmises à travers une numérisation en expansion, complique l'appréhension que nous avons de la société. Imaginons une société sans banques ni postes matérielles, avec une médicalisation à distance : cette société privée de la matérialité des choses et de la chair des hommes et des femmes relèverait du monstrueux.

Mes collègues américains ont été précoces lorsqu'ils ont annoncé voici une trentaine d'années l'avènement d'une *société abstraite* dont ils ont construit le modèle. Le politique se transforme comme le social : il se fait lui aussi plus abstrait. Et plus il est abstrait, plus l'expert a du grain à moudre puisqu'il est l'homme des systèmes ; il est le professionnel des analyses, des questions, des situations dans lesquelles interviennent des hommes équipés de la logique des machines.

Une partie du désancrage du politique tient aussi à cette sorte d'évolution.

■ Royaliste : Comment expliquez-vous le succès des journaux interactifs - les blogs ?

Georges Balandier : Il y a peut-être là les moyens d'une critique, les moyens d'un combat politique comme on l'a vu lors de la dernière campagne présidentielle aux États-Unis. Lors des dernières élections présidentielles en Iran, malgré la police religieuse, malgré les contraintes disciplinaires exercées par les



mollahs, on a découvert que les journaux interactifs s'étaient multipliés et qu'ils agissaient dans le sens du besoin de la démocratisation du pays. Cette campagne a finalement été un échec, mais il était démontré qu'on peut mener de vastes opérations de résistance contre l'enfermement des citoyens.

■ Royaliste : Dès lors, devient-il possible d'organiser une sorte de démocratie directe par le truchement des journaux interactifs ?

Georges Balandier : En d'autres termes, permettez-moi le charabia : peut-on concevoir une e-société où se développerait une e-politique par les moyens de l'informatisation ? Certains le pensent et laissent entendre qu'on pourra ainsi apporter des limites aux pouvoirs abusifs.

Personnellement, je ne pense pas que ce soit possible. La démocratie directe des machines n'est pas la meilleure façon d'exercer la démocratie. Par ailleurs, ce système de bavardage par les réseaux ne construit pas nécessairement un débat politique.

Je voudrais enfin insister sur un point : le développement d'Internet met en péril la presse écrite. Moi qui lis la presse avec une attention quasi cléricale, je vois comment des journaux sérieux sont obligés pour se maintenir

de prendre des libertés avec leur traditionnelle rigueur. L'automne dernier, Claude Perdriel a attiré l'attention sur cette capacité de destruction d'Internet mais je ne vois pas quelles parades y apporter et ceux qui ont tenté de s'adapter, n'ont pas entièrement convaincu.

■ Royaliste : Quel rapport entre ces réseaux et la crise du politique ?

Georges Balandier : Le politique était ancré dans la matérialité des territoires et il reposait sur le consentement des citoyens qui assurait la légitimité du pouvoir. Aujourd'hui, ces fondements sont sérieusement ébranlés par les réseaux, qui se jouent des frontières grâce à l'immatérialité. Pendant des années, on a pu entretenir l'illusion que l'Union européenne était un organisme politique et non un appareil de gestion experte - sous influence des groupes de pression. On a laissé les nations se déliter, et l'on découvre maintenant que nous sommes devant des politiques vides parce que ce sont des politiques sans support national, des politiques qui suscitent la défiance plus que l'adhésion.

Propos recueillis par B. La Richardais

📖 Georges Balandier - « *Le Pouvoir sur scènes* », Fayard, prix franco : 17 €.

Secrets

Parmi les grands titres de la presse régionale, figure *La Voix du Nord*. Mais que sait-on de son histoire ? Rien ou presque. Et dans ce *presque* il y a surtout du mythe, de la mystification, voire de l'imposture.

Or la véritable histoire du journal nous touche ici de très près, sous deux aspects. Auteur d'une remarquable enquête, Frédéric Lépinay révèle que l'actuelle *Voix du Nord*, titre de plusieurs publications successives, fut fondée en mai 1939 par Jean Brackers d'Hugo, avocat monarchiste qui déclara après la guerre que son hebdomadaire était « *directement inspiré des instructions de Monseigneur le comte de Paris* ».

Sous l'occupation allemande, le titre fut repris par un groupe de Résistants. À la Libération, l'avocat, toujours légitime propriétaire ainsi que ses héritiers aujourd'hui, ne leur chercha pas querelle car il était soucieux de ne pas « *sembler faire obstacle à la réconciliation nationale que le Prince n'a cessé d'appeler de tous ses vœux* ».

Cette petite page de l'histoire de la presse est belle mais Frédéric Lépinay montre que les détenteurs du journal furent infidèles à l'esprit de la Résistance et de la Libération. Depuis plus d'un demi-siècle, *La Voix du Nord* est devenu un quotidien comme les autres, où les enjeux financiers suscitent les rivalités et les haines.

Jacques BLANGY

📖 (1) Frédéric Lépinay - « *La Voix du Nord, histoire secrète* », Les Lumières de Lille, 2005, prix franco : 22 €.

Il n'y a rien de pourri au royaume de Danemark !

La grande misère de notre système de protection sociale amène à chercher ce qui fonctionne ailleurs, comment, à quelles conditions et pour combien. Pionnier en la matière, les Scandinaves servent à l'heure actuelle de référence.

Comme on raconte à ce sujet tout et n'importe quoi, c'est avec plaisir que l'on voit arriver le livre d'Alain Lefebvre et Dominique Méda (1). Lui spécialiste des questions sociales vivant en Suède et elle, sociologue du travail réputée.

Faut-il brûler le modèle social français ? est un excellent ouvrage, très documenté, très sérieux et pour tout dire, assez réconfortant. On peut ne pas partager, ce qui est notre cas, les présupposés des auteurs en ce qui concerne l'Europe ou sur la vision, prudente en fait, de l'avenir de la globalisation, mais cela n'entame nullement les grandes qualités de l'exposé et des démonstrations.

Notons que les auteurs sont justement attachés à une vraie protection sociale. Revenant aux fondamentaux, ils en décrivent trois. Le système libéral, le système corporatiste et enfin le régime social-démocrate en vigueur dans les pays du Nord. Le nôtre ressort du second ordre et, à bien y réfléchir, la description qui en est faite correspond, hélas, à la réalité. La description par le menu *des* modèles scandinaves, ils en décrivent les différences, les points communs et, chaque fois avec une parfaite honnêteté, les avantages, risques et inconvénients. De quoi, pour exemple, tordre le cou à l'idée que la « *flexsécurité* » danoise ne demande d'effort qu'aux seuls salariés. Ces systèmes

ont un coût élevé mais ce coût est socialement utile et surtout justement réparti. Là, on étudie un système basé sur un consensus social qui fait que chacun se sent concerné et investi et que la protection efficace fournie demande à ceux qui la reçoivent de jouer parfaitement le jeu, dans quelque partie de la société qu'ils se trouvent. Cela ne va pas sans contrainte et ceux qui participent du système le font aussi loyalement que faire ce peut.

Alors ? La grande question qui se pose depuis plusieurs mois est de savoir de quelle façon on peut adapter ou s'inspirer de tels exemples ? Rien n'est oublié dans la nomenclature de tous les éléments qui peuvent rentrer en ligne de compte : pas de culture du consensus, marquage social toujours présent... bien des choses ne militent pas en faveur d'une adaptation possible. Là où l'ouvrage nous ravit c'est justement là. Les auteurs reviennent sur un élément fondamental de l'histoire de notre système. Ses concepteurs le voulaient et l'ont présenté comme étant universel, devant donc s'appliquer à tous en fonction de ses besoins et non selon son positionnement social ou les moyens qu'il pouvait mobiliser. Or, on oublie trop souvent de dire que d'universalité il n'a point été question et que des catégories entières ont refusé d'être traitées comme *vulgum pecus*. Les susdites catégories : artisans, commerçants et professions libérales ont donc eu

leur propre système dont on voit aujourd'hui l'état et surtout le peu de protection qu'ils offrent à leurs bénéficiaires. La protection sociale française n'a donc fait que conserver les strates sociales sans jamais, à part dans le discours, pousser vers la sociale démocratie voulue par les pères du système. Il faut avouer que ce conservatisme a mené tout l'édifice au bord de la falaise.

L'aspect extrêmement positif de la thèse des auteurs est qu'ils ne remettent jamais en cause la nécessité d'un système fondé sur le partage et qu'à aucun moment ils ne militent pour un modèle à l'anglo-saxonne. Leurs propositions, au-delà des emprunts qui peuvent être faits aux systèmes scandinaves, visent à revenir aux fondements universalistes du nôtre. Faire ce que nul gouvernement n'a eu le courage de faire, préférant les replâtrages successifs qui cachaient la gangrène sous des pansements neufs. Question aujourd'hui cruciale. Notre système ne protège pas bien, notamment les chômeurs, il exclut volontiers et coûte une fortune pour un rendement faible. Mettez bout à bout toutes les sommes investies dans les programmes sociaux de toutes sortes et vous verrez qu'avec ces sommes on pourrait remettre le système sur ses pieds, offrir de vrais moyens au système de santé et donner à chacun selon ses besoins. Pour cela, il ne faut plus que le coût repose sur le seul travail.

Pascal BEAUCHER

📖 (1) Alain Lefebvre & Dominique Méda - « *Faut-il brûler le modèle social français ?* », Seuil, prix franco : 10 €.

Da Vinci Arnaque

L'incroyable succès du roman de Dan Brown *Da Vinci Code* et le triomphe plus que probable du film qu'il a inspiré invitent à réfléchir à un phénomène culturel qui projette sur notre époque de bien inquiétantes lueurs. Le talent de l'écrivain est plutôt modeste, même si son savoir-faire est incontestable. L'histoire de la littérature nous a offert des exemples de romans populaires aux mérites certains, dignes d'éveiller l'intérêt et l'enthousiasme. Dan Brown se signale surtout comme un manipulateur hors pair qui réussit ce prodige de métamorphoser une réalité majeure de civilisation en entreprise de dissimulation fondée sur l'imposture, la domination d'une caste dominatrice et les ressorts psychologiques les plus bas. En d'autres termes, l'auteur entend démystifier la *construction* chrétienne en invitant ses lecteurs à un vaste voyage initiatique qui leur permettra de comprendre comment s'est constituée au cours des siècles une religion catholique douée de tous les vices alors qu'elle se présente comme l'expression du plus pur idéal.

N'est-ce pas la liberté du créateur que de pouvoir s'emparer de tout sujet pour faire œuvre d'imagination ? Même si Dan Brown peut être critiqué pour sa façon de mixer réalité et fiction, ne se comporte-t-il pas à la façon d'Alexandre Dumas tissant ses intrigues à l'intérieur d'un cadre historique précis, celui de la France de Louis XIII ? Sans doute, mais le lecteur qui se laisse volontiers conduire sur les traces de Milady n'est jamais dupe, pour peu qu'il connaisse l'histoire de France. Avec Dan Brown, l'affaire prend un autre tour parce que c'est l'histoire elle-même qui se trouve violente, avec un récit qui prétend établir une vérité fondamentale, dissimulée depuis les origines. Sans cesse, péremptoirement, les événements sont, non seulement réinterprétés, mais refondés à partir d'une mythologie sans réplique, l'art et son patrimoine détournés au profit d'un dessein polémique, le développement de la doctrine chrétienne complètement faussé à partir de contresens grossiers. Et malheureusement, les millions d'acheteurs du roman apparaissent dans l'incapacité, le plus souvent, d'avoir la moindre distance critique par rapport à ce qui leur est asséné.

Le succès du *Da Vinci Code* nous conduit donc d'abord à nous interroger sur une alarmante régression intellectuelle qui rend le public impropre au discernement culturel, avant même d'évoquer un rapport à une foi ou à une compétence théologique. Les lycéens d'autrefois qui étudiaient dans l'enseignement public les querelles de la grâce au XVII^e siècle étaient pourvus d'un bagage, qui leur permettait de juger en termes de qualité le génie du christianisme en dépit de toutes les railleries des Lumières. En remontant un peu plus haut dans le temps, les garçons de quinze ans, lecteurs du *Port-Royal* de Sainte-Beuve, foncièrement incroyants, étaient capables de faire leur miel de Saint-Cyran et de Pascal. Ce n'est, évidemment, plus le cas aujourd'hui, mais l'ignorance généralisée, fort satisfaite d'elle-même, favorise la diffusion de toutes les inepties possibles. C'est le jugement lui-même qui est atteint, avec l'incapacité de s'y reconnaître en matière de goût, de graduation des valeurs, et même d'existence. On passe avec une facilité déconcertante du réel au virtuel, sans

aucun égard pour ce qui est incontestable, fictif ou même fantasmagorique. Et ce n'est pas la domination de la primauté du scientifique et du technique qui modifiera en quoi que ce soit une telle déperdition de la réalité. Christopher Lasch l'avait déjà noté avec insistance : « *Notre monde se définit tout autant par une profonde révolte contre la raison que par notre foi en la science et en la technologie. Des mythes et des superstitions archaïques sont réapparues au sein même des nations les plus modernes, les plus éclairées scientifiquement, les plus progressistes du monde.* » (1)

Toute la production littéraire de Dan Brown (le *Da Vinci Code* n'est pas seul en cause) se recommande de ce climat néo-gnostique, ésotérique, bien repéré par Lasch. Elle commence par satisfaire le fanatisme antipapiste propre à la tradition puritaine américaine pour flatter ensuite les tendances contemporaines à la religiosité *New Age*. Parmi les ingrédients de celle-ci on trouve d'abord la prétention initiatique qui entend révéler les secrets de l'histoire. Rien de plus grisant que d'entrer dans les abysses de la réalité et de posséder les clés absolues du savoir, celles qui rendront transparente l'a-

venture humaine. Ces secrets pouvant être dérisoires, voire même ridicules, à dormir debout. Ils s'adaptent à la crédulité contemporaine avec une efficacité redoutable. L'ignorance n'est pas seule en cause, il faut bien évoquer un *narcissisme primaire* qui rend inefficients les défenses immunitaires, autant celles de la raison que celles du sens religieux des grandes traditions spirituelles. Ce narcissisme se trouve d'autant plus sollicité qu'il fait appel aux revendications sexuelles et qu'il provoque contre le prétendu interdit du christianisme sur la chair les ressources d'une alliance du sexe et du sacré.

Cette alliance est signifiée dans le *Da Vinci Code* par le mariage du Christ et de Marie-Madeleine dont serait née une descendance royale continue jusqu'à nos jours. L'imposture chrétienne aurait consisté à tenir caché ce mariage au prix d'un mensonge entretenu encore aujourd'hui par le Vatican

et le terrible Opus Dei son bras armé, disposé à tous les crimes. Est-il besoin de préciser que tout cela est proprement rocambolesque aussi bien du point de vue des faits que des doctrines ? Le personnage de Marie-Madeleine est refaçonné de la manière la plus arbitraire et l'utilisation d'écrits gnostiques à son propos n'est même pas crédible. Le gnosticisme, en effet, reproduit ce qui dans le néoplatonisme est précisément le plus hostile à la chair, voire même à la reproduction. Mais Dan Brown n'en est pas à une contradiction près. C'est le christianisme qui a fait du mariage et donc de l'union sexuelle un sacrement, alors que la gnose les renvoie l'un et l'autre au principe mauvais, producteur d'une réalité d'essence inférieure et même indigne de l'esprit.

C'est donc en contradiction avec les principes gnostiques que l'ésotérisme de Brown s'empare du thème de la sexualité pour en faire une arme de contestation et de destruction du christianisme. Pour faire bonne mesure il lui associe celui du *Féminin Sacré*, espérant ainsi se rallier le féminisme contemporain. Mais le déni de culture que suppose son entreprise devrait apparaître à qui est soucieux de la transmission des sources authentiques d'humanisation comme une menace directe. Avec le succès du roman et du film se profile l'avenir le plus inquiétant, car avec la falsification de l'histoire ce n'est pas seulement l'intégrité de la foi qui est en cause c'est la dignité de l'Esprit.

■ Dan Brown - « *Da Vinci Code* », Jean-Claude Lattès, prix franco : 23 €.

■ (1) Christopher Lasch - « *La Culture du narcissisme* », Climats, prix franco : 25 €.

par Gérard Leclerc



Ce que je sais de Matzneff

Le colonel Sponz ⁽¹⁾, qui barbote dans les lessiveuses luxembourgeoises depuis qu'il est tout petit, a attendu d'être convoqué par le juge saisi de l'affaire Corbac en Stock en lisant un roman ⁽²⁾. Voici la fiche rédigée par notre éminent informateur.

Nom : Matzneff.
Prénom : Gabriel.
Age : plus jeune et plus vieux que le temps qui passe.

Nationalité : Française.
Preuve : rédige ses ouvrages dans une belle langue, et accueille volontiers les mots de la technique moderne (blog etc.). Établit une relation entre Tacite et les SMS. **Liaison suspecte : à vérifier.**

Famille : large et recomposée. On y trouve le professeur Alphonse Dulaupier, le hiéromoine Guérassime, un nommé Béchu, l'archiprêtre Philippe Garderie, Nil Kolytchev, déjà repérés dans précédents romans, maintes jeunes filles. **Vérifier décès de Cyrille Razvratchev et Parascève Grancéola.**

Profession : Écrivain. A publié des romans, des pamphlets, un journal. Une source l'a entendu dire que « *tout ça ne vaut pas une fortune mal acquise* ». **Compte chez Clearstream ? Demander investigation approfondie, service corvidés.**

Autres activités exercées : Journaliste. Viré du *Monde* il y a belle lurette. Motif : se moque du monde. **Vérifier le degré de conformité à la pensée dominante : résultat probablement consternant.**

Culture : européenne. Rien à voir avec Bolkestein et Pascal Lamy. Présence signalée à Naples, Rome, Moscou, Genève... Actuellement, prédilection pour l'Italie. **Brigades roses ? A vérifier.**

Degré de pureté de la langue : Non référencé. L'auteur

se moque du purisme. Son roman est truffé de mots et même de phrases en italien. On se croirait au XVI^e siècle à la cour du roi de France. Pourtant, l'auteur prend l'autobus 27. **Recommande filature discrète.**

Relations avec les services de police : deux perquisitions à domicile, sans résultat. Reproche à la police française d'avoir mis du désordre dans les lettres d'amour envoyées par dizaines de jeunes femmes, toutes nationalités (**vérifier visas**). NB : Entretient depuis l'enfance des relations amicales avec deux policiers belges, toujours vêtus de noir sauf mission à l'étranger. **Demander les noms des collègues.**

Réputation : Épouvantable. GM = sacripant, diable à quatre, satané coureur de jupon. Provocateur doux. Irrécupérable : préfère se trouver devant une bouteille de Passito de Pantelleria (preuve irréfutable de l'existence de Dieu selon le père Guérassime) que devant un coffre bourré de billets de banque. **Anticapitaliste narquois.**

Religion : chrétienne orthodoxe. Évoque admirablement sa religion, mais pas toujours bien vu par clergé. **Dossier transmis Opus Dei, sous section Da Gabrieli code.**

Conclusion : Sujet inclassable. Lire attentivement l'ouvrage. **Peut-être espion (de Dieu).**

Colonel SPONZ

(1) Chef de la Centrale royaliste de renseignement

(2) Gabriel Matzneff, « *Voici venir le Fiancé* », La Table Ronde, 2006. Prix franco : 19 €.

La Deuxième Révolution française

Il faut savoir passer les données purement esthétiques. Ce livre est fort laid. Mais au-delà de cette première, et mauvaise, impression, il faut reconnaître que son contenu est tout à fait intéressant et la thèse parfaitement tenue.

Michel-Bernard Cartron, historien spécialiste de la Restauration, et généralement considéré comme *légitimiste*, se livre à un exercice peu pratiqué : celui du journal des événements qui en 1830 mirent un terme au règne de la branche aînée des Bourbons sur la France.

Au fil des semaines, des jours, puis enfin des heures, on suit pas à pas le cheminement de tout ce qui amènera la deuxième chute de la royauté. Sans aucune concession, sans aveuglement ni parti pris, l'auteur se livre à une étude en règle de cette période cruciale de notre histoire.

Deux éléments moteurs servent sa thèse. La faible conscience des réalités et de la psychologie d'un pays, chez des gens de pouvoirs qui, tels Charles X et Polignac, n'avaient au fond qu'une vue bien parcelaire de l'état de la France de l'époque. Il y avait chez le roi, une conscience des devoirs d'un souverain qui considérait comme parenthèse les vingt-cinq années de Révolution et d'Empire. Le problème des idées politiques c'est qu'elles passent pour cohérentes quand elles gagnent et pour pur aveuglement quand elles sont contredites par les faits. Charles X et Polignac étaient cohérents, même si l'on peut regretter que cette cohérence ait été *mal nourrie*.

La marche des événements montre à quel point un pouvoir qui s'isole ne peut tenir longtemps. Durant les mois de juin et juillet 1830, on pourrait presque se demander si une

telle constance dans l'erreur ne tient pas de la fatalité. Les occasions manquées en période de crise finissent toujours par envenimer une situation qui, à divers moments, était parfaitement contrôlable. Il est à noter que nombre de personnes de l'entourage royal, jusqu'à la duchesse d'Angoulême, ont tout fait pour ouvrir les yeux d'un Polignac parfaitement autiste. Par goût d'un dogme surfait, un gouvernement s'est précipité lui-même dans l'abîme.

Du côté de l'opposition, les forces en concurrence durant la révolution de juillet ont parfaitement bien joué cette sorte de *match retour* de la révolution de 1789. La bourgeoisie qui se sentait encore trop éloignée du pouvoir a tout fait pour l'obtenir. Cartron rend d'ailleurs justice à Louis-Philippe en le lavant du soupçon de conspiration et c'est là un élément essentiel de la thèse. Le duc d'Orléans a beaucoup résisté avant de saisir le pouvoir qu'on lui offrait dans des conditions guère favorables à la stabilité d'un nouveau régime jusqu'au bout entaché d'illégitimité et d'usurpation.

Seul un recours au peuple pouvait assurer cette légitimité mais les élites bourgeoises n'en voulaient à aucun prix. Elles considéraient au reste les Orléans comme une marche nécessaire à l'élimination qu'elles croyaient définitive de la monarchie dans notre pays.

P. B.

Michel-Bernard Cartron – « *La Deuxième Révolution française* », Éd. Artna, prix franco : 30 €.

Souscription

Qui n'a point d'argent en bourse...

O h la la ! Que se passe-t-il ? Notre souscription piétine dangereusement. Lancée il y a près de deux mois, elle a - à peine - atteint le tiers de l'objectif visé... Rappelons que nous avons besoin de 13 000 € avant les vacances pour pouvoir équilibrer notre budget. Il nous reste un peu plus d'un mois pour y arriver et c'est peu. Je renouvelle donc mon appel et demande à tous nos amis et sympathisants de mettre la main à l'escarcelle et de nous faire parvenir rapidement leur obole, même très modeste (les petits ruisseaux...). C'est pour nous une nécessité absolue !

Yvan AUMONT

P.S. Adressez vos dons par chèque à l'ordre de « Royaliste » en précisant « pour la souscription » ou sur notre site internet (paiement sécurisé) www.narinfo.fr.st en cliquant sur « Faire un don » dans la page d'accueil.

3^e liste de souscripteurs

Claude-Eugène Anglade 53 € - Françoise Baudin 100 € - Gérard Bellebeau 30.50 € - Djamel Boudjelal 7,62 € - Guy Delranc 20 € - Michèle Dutac 7.24 € - Raoul Gaillard 20 € - Etienne Harel 30 € - Marc Hédelin 20 € - Patrick Jacques 7,62 € - Pierre-Paul Lacas 30 € - Christian Mory 100 € - Philippe Parisy 13 € - Hervé Rumin 53 € - Raymond Tavernier 5 € - Grégory Thomas 15 € - Benoit Wollseifen 100 €.

Total de cette liste 611,98 €

Total précédent 3 806,55 €

Total général 4 418,53 €

IFCCE - Session de TULLE

Sous l'égide de l'IFCCE (Institut de formation civique et de coopération européenne) présidé par Luc de Goustine, se tiendra à Tulle les 24 et 25 juin prochain une session sur le thème : « **Que fabrique l'État ?** » (**Industrie, mécénat, Arts, bâtiments**). Parallèlement à la session proprement dite sont prévues diverses activités culturelles (visite du Musée du Cloître, vernissage de l'exposition de peinture d'Anne Cindric) et pour ceux qui pourraient arriver la veille le 23 juin participation aux cérémonies de *La Lunade*, fête traditionnelle de la ville de Tulle.

Renseignements sur le site : <http://www.ifcce.fr.st> (en cas de difficulté, accès possible par <http://ifcce.site.voila.fr/>).

Communiquer avec la N.A.R.

- ✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ✓ Adresse électronique : NouAcRoyal@aol.com
- ✓ Site internet : <http://www.narinfo.fr.st> (Informations et actualités)
- ✓ Téléphone/répondeur : 01.42.97.42.57
- ✓ Télécopie : 01.42.96.99.20
- ✓ Règlements à l'ordre de : **Royaliste - CCP 18.104.06.N Paris**

MERCREDIS DE LA NAR

♦ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

♦ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 1,50 € est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'"abonné des mercredis" annuelle (8 €) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

♦ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 5 €).

● **Mercredi 31 mai** - Historien, auteur de nombreux livres et directeur de maints ouvrages collectifs, inspecteur général de l'Éducation nationale, rédacteur en chef de la revue *Vingtième siècle*, chroniqueur à *La Croix* et à *Sud-Ouest*, **Jean-Pierre RIOUX** nous avait présenté en novembre 2005 sa biographie de Jean Jaurès (cf. *Royaliste* n° 873).

Nous lui avons demandé de revenir pour qu'il nous explique « **Comment la France perd la mémoire** », titre de son dernier livre, tandis que les médias ne cessent d'invoquer le « devoir de mémoire » et nous font vivre à l'heure du n'importe quoi mémoriel. L'actuel président de la République et des responsables politiques de premier plan ont accru la confusion, quant aux représentations de l'histoire nationale. Les questions

posées ne sauraient se limiter aux polémiques menées par les divers héritiers des traditions politiques et spirituelles de notre pays. Elles portent sur la transmission elle-même, dont le fil risque d'être rompu, et compromettent l'avenir collectif. Elles conduisent à bousculer les professionnels de la repentance.

● **Mercredi 7 juin** - Économiste, commissaire aux comptes, diplômé d'expertise comptable, **Christian JACQUIAU** avait publié en 2000 une enquête sur la grande distribution, démontant tout les rouages d'un système complexe et hautement profitable d'exploitation des consommateurs, des industriels et des employés. Dans le nouveau livre qui vient d'être publié, notre invité explore « **Les coulisses du commerce équitable** » avec la même compétence et la même audace. Après les exploiters cyniques qui règnent sur les « grandes surfaces », ce sont en effet les méthodes des commerçants de la bonne conscience qui sont dévoilées. Au nom de la lutte contre la mondialisation et de l'aide aux petits producteurs du sud par l'échange équitable, respectueux de justes normes économiques et sociales, des pratiques abusives et des accords secrets avec les grandes firmes capitalistes ont inscrit « l'équitable » dans le très classique système marchand. Cette nouvelle illusion devait être dénoncée.

CONSEIL NATIONAL

Le Conseil national de la NAR se réunira à Paris le dimanche 11 juin prochain. Les membres du Conseil nouvellement élu recevront en temps utile la convocation et l'ordre du jour mais ils sont priés de noter cette date afin d'être présents.

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous **sans engagement de votre part**.

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

Adresse électronique :

désire recevoir, **sans engagement de ma part**, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« Royaliste », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Pour le « régime anglais »

Des dirigeants de gauche prennent prétexte de l'affaire Clearstream pour agiter de nouveau la question des institutions. Agitation en effet : on lance des formules et l'on va jusqu'à réclamer une sixième République sans faire une présentation complète du nouveau régime. Il en résulte une discussion confuse, qu'il faut tenter de clarifier.

La critique nécessaire de la V^e République doit procéder d'une analyse sérieuse de la pensée politique gaullienne et du fonctionnement de la Constitution. Or nous en restons à des jugements polémiques, dénués de pertinence.

On tire argument de l'irresponsabilité politique de Jacques Chirac, qui s'est refusé à démissionner après le référendum du 29 mai, pour réclamer une sévère réduction des pouvoirs du président de la République. Revient le slogan de la « dérive monarchique » qui visait naguère le général de Gaulle. Mais on a oublié que le fondateur de la V^e République avait renoncé à sa fonction en avril 1969 parce que le consentement populaire n'assurait plus la légitimité du pouvoir que lui-même exerçait. Telle est la logique démocratique de notre monarchie élective, que l'actuel président n'a pas respecté, non par abus de ses pouvoirs constitutionnels mais par mépris d'un des modes de légitimation du pouvoir politique.

J'ajoute que si les pouvoirs présidentiels sont réduits ou anéantis à cause du comportement de Jacques Chirac, il faut aussi diminuer ou détruire les pouvoirs du Premier ministre puisque Dominique de Villepin refuse de démissionner malgré le désaveu ex-

primé par une large majorité de Français.

C'est au contraire le rôle du Premier ministre qu'on veut revaloriser dans le cadre d'une sixième République, Arnaud Montebourg allant jusqu'à réclamer l'instauration d'un régime *primo-ministériel* « à l'anglaise ».

Nous sommes favorables à cette solution, à condition que M. Montebourg nous livre l'ensemble du matériau institutionnel ! Les réformateurs de gauche van-



tent à juste titre les régimes parlementaires européens mais ils refusent de voir que beaucoup sont des monarchies successorales.

Nous sommes évidemment partisans de ces institutions incarnées par une dynastie royale qui ne compte pas « pour rien » comme le répètent les ignorants. Le pouvoir symbolique de la reine d'Angleterre, ou du roi d'Espagne, est effectivement unifiant, médiateur, arbitral – somme toute indispensable au fonctionnement régulier des pouvoirs publics. Ces monarchies sont démocratiques parce qu'elles bénéficient de l'adhésion populaire et parce que le Premier ministre est de fait élu au suf-

frage universel comme chef du parti majoritaire.

Je n'insiste pas : tout cela se trouve dans des manuels que M. Montebourg a du, comme moi, apprendre par cœur dans sa studieuse jeunesse. Je ne demande pas qu'on importe en France la monarchie britannique mais qu'on prenne en considération le principe politique qui permet de rationaliser le parlementarisme et de réguler la démocratie représentative.

Bien entendu, les réformateurs socialistes ne nous suivront pas sur ce chemin logique et continueront à nier la réalité symbolique. Je voudrais cependant attirer leur attention sur la nature du « pouvoir personnel » qu'ils dénoncent après en avoir abusivement profité. Dans le régime « à l'anglaise », Tony Blair exerce comme ses éminents prédécesseurs un pouvoir personnel – mais ce n'est pas tout le pouvoir à cause de la présence du monarque – alors qu'un régime strictement *primo-ministériel* sera excessivement personnalisé.

Quant à la V^e République, ce ne sont pas les pouvoirs constitutionnels qui ont favorisé l'affirmation du rôle du Président, mais l'existence d'une forte majorité parlementaire qui s'est confondue avec l'adhésion au projet présidentiel en 1962, en 1981, en 2002... Nous sommes bien dans un régime parlementaire mais notre monarchie élective est une « monarchie aléatoire » comme l'a montré le professeur Denquin dans un ouvrage (1) qui permet de fonder, selon la raison juridique et l'histoire de notre droit politique, un véritable débat sur le fonctionnement de nos institutions. Nous voulons qu'il s'engage. Nous souhaitons y participer.

Bertrand RENOUVIN

(1) Jean-Marie Denquin, *La monarchie aléatoire*, PUF, 2001 (prix franco : 16 €). Cf. notre analyse dans *Royaliste* n° 785 et notre entretien avec l'auteur dans le n° 791.